FESTIVAL
DU FILM JEUNE
DE LYON
5E ÉDITION - SEPT. 2020

# RÈGLEMENT DU CONCOURS DE SCÉNARIO

ÉDITION 2020

WWW.LYONYOUNGFILMFEST.FR

# CONCOURS DE SCÉNARIO DU FESTIVAL DU FILM JEUNE DE LYON

## ARTICLE 1 : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

L'association LYF, dans le cadre du Festival du Film Jeune de Lyon qu'elle porte, organise un concours de scénario de court-métrage, appelé "Concours de scénario".

Son organisation est assurée par la direction générale du Festival du Film Jeune de Lyon, qui la délègue à qui de droit.

## ARTICLE 2 : CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le concours s'adresse à tous les scénaristes de moins de 28 ans à la date d'envoi du scénario.

Le scénario doit être un scénario de court métrage et rédigé en français.
Les scénarios en provenance de l'étranger sont acceptés mais doivent impérativement être rédigés en langue française.

Le sujet du scénario est libre : aucune thématique ou ligne éditoriale n'est imposée aux participants.

Tout scénariste désireux de participer au concours doit s'inscrire en ligne sur la plateforme FilmFreeway en remplissant la procédure prévue à cet effet ou le formulaire Google Form. Tout projet transmis d'une autre manière ne pourra être pris en compte.

Le scénario inscrit ne doit pas être encore réalisé.

Les étapes que constituent l'inscription, l'acceptation du règlement et l'envoi du scénario sur notre site internet, sont toutes à effectuer avant le 10 août 2020, 23h59.

Toute inscription incomplète ou effectuée au-delà de cette date ne pourra être prise en compte.

Le participant régulièrement inscrit est réputé en connaissance du présent règlement. Il en accepte toutes les dispositions.

## ARTICLE 3 : COMPOSITION DU DOSSIER

Chaque projet doit être présenté sous forme de dossier enregistré au format PDF, nommé du titre de l'oeuvre. Aucune version papier n'est à retourner.

Chaque dossier doit comporter dans l'ordre et sur le même document :

1. Une page de garde où figurent le titre du scénario et le nom de l'auteur
2. Le pitch du scénario en 50 mots maximum
3. La continuité dialoguée du scénario (25 pages maximum).
L'ajout de documents complémentaires au dossier (note d'intention, story-board, CV...) est autorisé mais non obligatoire.
4. Le texte doit impérativement être rédigé en police Courier, taille 12, interligne 1 et marge 1,5.

Le dossier doit être intégralement rédigé en langue française.

Tout dossier ne remplissant pas les conditions précédentes ne pourra être pris en compte.

**Les candidats peuvent se référer à l'annexe pour la mise en page de leur dossier.**

## ARTICLE 4 : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le scénariste, par son inscription, certifie être l'auteur du scénario qu'il soumet au concours de scénarios et, de ce fait, en détenir le droit de reproduction et de représentation ainsi que les droits moraux portant sur l'œuvre.

L'organisation du Festival du Film Jeune de Lyon décline toute responsabilité en cas de contestation liée à l'antériorité juridique des scénarios reçus.

## ARTICLE 5 : CONDITIONS D'ENVOI

La version du scénario envoyé lors de l'inscription du scénariste est considérée comme définitive. Le participant ne peut demander le remplacement de son scénario par une version améliorée après la validation de son inscription, même s'il fait partie des finalistes.

## ARTICLE 6 : MODALITÉS DE LA SÉLECTION

L'ensemble des projets envoyés fera l'objet d'une présélection, laissée à la libre appréciation du comité de lecture du Festival du Film Jeune de Lyon.

Les projets présélectionnés feront l'objet d'une séance de pitch et de présentation orale par les candidats retenus devant un public et un jury pendant la quinzaine du Festival. A l'issu de ces présentations, un jury décernera un grand prix et un prix coup de coeur.

Les finalistes du concours s'engagent à être présents ou à se faire représenter lors de la séance de pitch. Le Festival invite par ailleurs chaque scénariste dont le scénario aura été sélectionné à assister à l'intégralité de la manifestation.

Les résultats de présélection et de sélection seront communiqués aux candidats par e-mail. Une absence de réponse de notre part sera considérée comme une non-sélection.

## ARTICLE 7 : LE JURY DU CONCOURS

Le jury du concours de scénario est est nommé par le bureau de l'Association LYF, sur proposition du directeur général du Festival.

## ARTICLE 8 : LA FINALE DU CONCOURS

Un scénario dont l'auteur n'est ni présent ni représenté lors de la finale, ne pourra faire partie des lauréats du concours.

Les prix du concours seront communiqués ultérieurement via le site internet du Festival. Ces prix ne pourront en aucun cas être échangés contre leur valeur en espèces.

La direction du Festival décide seule des modalités d'organisation non prévues au règlement et à accorder des dérogations.

## ARTICLE 9 : DROITS DE DIFFUSION

Les auteurs des scénarios sélectionnés autorisent, sans aucune réserve, la mise à disposition de leurs projets au jury du concours, ainsi qu'au public et aux professionnels accrédités du milieu du cinéma présent pendant la quinzaine du Festival.

Le Festival s'engage à ne pas diffuser les scénarios sans l'autorisation du scénariste sur leur site internet ou réseaux sociaux.

Cette diffusion ne pourra faire l'objet d'aucune rémunération financière pour les scénaristes.

Il appartient aux auteurs de protéger leurs œuvres auprès des sociétés d'auteurs conformément à la législation en vigueur. L'association LYF et le Festival du Film Jeune de Lyon ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des droits de l'œuvre.

L'ensemble des litiges seront soumis au droit français et à la compétence des Tribunaux de Lyon.

Lyon, le 30 mars 2020

**Lucie BOUDIN**

présidente de l'association LYF
présidente du Festival du Film Jeune de Lyon

# CONCOURS DE SCÉNARIO DU FESTIVAL DU FILM JEUNE DE LYON

ANNEXE

## COMMENT PRÉSENTER SON DOCUMENT AVANT ENVOI POUR LE CONCOURS DE SCÉNARIO DU FESTIVAL DU FILM JEUNE DE LYON

Les textes envoyés via la plateforme FilmFreeWay ne seront valides que sous la condition de respecter les règles de mise en page du scénario.

Le scénario doit entièrement être rédigé en français, il doit être un scénario de court-métrage et n'avoir jamais été réalisé.

### LA MISE EN PAGE

La police utilisée doit être **Courier**, la police **12**, l'interligne **1** et la marge **1,5**.

La page de garde doit comporter le nom du texte ainsi que de son auteur.

Puis doit figurer le pitch du scénario en 50 mots maximum, puis le texte dialogué.La numérotation des pages se place en haut à droite.

La continuité du texte dialogué ne doit pas excéder 25 pages.

L'ajout de documents complémentaires au dossier (note d'intention, story-board, CV...) est autorisé mais non obligatoire.

### EXEMPLE DE MISE EN PAGE

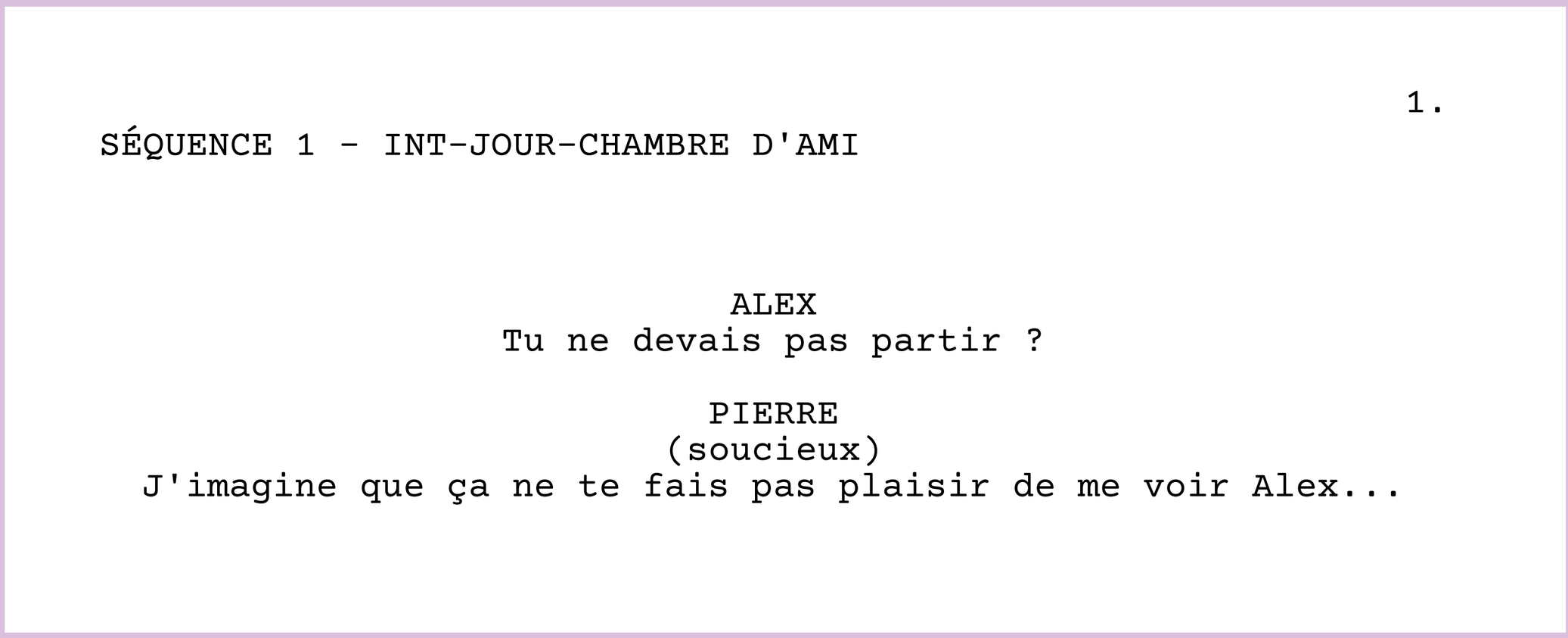

1.

SÉQUENCE 1 - INT-JOUR-CHAMBRE D'AMI

ALEX
Tu ne devais pas partir ?

PIERRE
(soucieux)
J'imagine que ça ne te fais pas plaisir de me voir Alex...

**Bonne chance à toutes et tous !**

ASSOCIATION LYONNAISE
POUR LE FILM JEUNE
ET SA DIFFUSION

WWW.LYONYOUNGFILMFEST.FR